

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un(e) animateur du mercredi et vacances scolaires (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(Article L332-23 2° du code général de la fonction publique)

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte 70 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris. L'agglomération cherche un(e) nouvel (elle) animateur du mercredi.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau veut se doter de moyens supplémentaires en matière d'animation. C'est pourquoi nous créons un poste d'animateur. L'animateur intégrera une structure à taille humaine et aux effectifs restreints nécessitant polyvalence et adaptabilité.

Vous maîtrisez l'animation et souhaitez-vous investir dans une jeune communauté d'agglomération à taille humaine, vous êtes le(la) bienvenu(e) à déposer votre candidature.

Sous l'autorité de la directrice, l'animateur sera chargé(e) des missions suivantes :

MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice, le(la) ANIMATEUR sera chargé(e) des missions suivantes :

- Garantir la sécurité physique et morale des enfants
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Travailler en équipe et avec les partenaires
- Participer à la mise en œuvre du Projet Pédagogique
- Participer à la gestion de l'accueil de loisirs

COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Connaissance des enfants et réglementation des ACM
- Techniques d'animation

Savoir-être

- Grandes qualités relationnelles et pédagogiques
- Sens des responsabilités et travail en équipe
- Dynamisme et polyvalence
- Sérieux, rigueur, sens service public et ponctualité

PROFIL

- Certification ou diplôme d'animation (BAFA, BAPAAT ou équivalent)
- Cadres d'emplois : Cadre C filière animation

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail de terrain avec horaires irréguliers et amplitude variable selon nécessité de service
- Accueil de loisirs situé à Cély-en-Bière
- Respect obligation discrétion et confidentialité

Rémunération statutaire

Poste à pourvoir les mercredis du 6 septembre 2023 au 3 juillet 2024

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être accompagnées pour les agents publics du dernier arrêté de situation administrative et du dernier bulletin de salaire et pour les salariés de droit privé des prétentions salariales en net mensuel. Les dossiers sont à adresser par mail à recrutement@pays-fontainebleau.fr, à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.